Dispositions institutionnelles pour la participation au projet C-CoDE

La formation à l'éducation numérique permettra la production de contenus numériques et de cours en ligne, et apportera un soutien aux enseignants dans leurs projets pédagogiques. Elle sera notamment axée sur l'enseignement des STEM et permettra :

1. La consolidation d'une approche techno-pédagogique adaptée au contexte local
2. L'utilisation de l'enseignement en ligne et des ressources éducatives libres (REL) numériques
3. La production de contenu numérique pour les cours STEM

La participation au projet de Centre de compétence en éducation numérique (C-CoDE) implique un engagement fort de l'université pour son déploiement, sa durabilité et son bénéfice à long terme pour l'environnement universitaire.

**Il est notamment demandé à l'université de nommer un-e chef-fe de projet au plus haut niveau possible et de confirmer par écrit son engagement à allouer les ressources suivantes :**

1. Les ressources humaines pour gérer le projet :
   1. Un-e coordinateur académique,
   2. Un-e coordinateur technique
2. Ressources humaines officiellement affectées au projet :
   1. 1 ingénieur pédagogique (ou un membre de la faculté ayant un fort intérêt à recevoir une formation formelle dans ce domaine),
   2. b) 2 techniciens/ingénieurs responsables du studio de production multimédia (dont un pourrait être le coordinateur technique), en coordination avec les techniciens informatiques et LMS.
3. 2 à 3 membres du corps enseignant qui consacreront jusqu'à 15% de leur temps par an à se former à l'ingénierie pédagogique et à accompagner leurs collègues dans leur projet pédagogique
4. Espace de construction pour l'installation du Centre : au moins 80 m2
5. Contribution de contrepartie pour l'acquisition d'équipements techniques : estimé à environ CHF 15’000